

Question nationale et question régionale*

Les événements survenus en Corse à la fin de l'été 75 ont relancé le débat sur la nature des questions que posent les régions mal intégrées aux Etats bourgeois. S'agit-il, uniformément et partout, de minorités nationales qui luttent contre l'oppression séculaire dont elles sont victimes de la part de l'Etat central ? Tout comme la politique économique et internationale des impérialismes occidentaux s'était profondément modifiée sous l'effet des conquêtes coloniales, on assisterait aujourd'hui, au sein-même des métropoles impérialistes, à une résurgence de questions nationales, produit de la montée de la révolution dans les pays coloniaux et semi-coloniaux.

Cette formulation de la question, si séduisante soit-elle pour rendre compte de la dynamique révolutionnaire que peuvent prendre les mouvements en cours dans les régions, ne nous semble pas satisfaisante. D'abord parce qu'elle oublie de situer le problème des minorités dans ses périodes historiques : depuis celle de la formation des Etats bourgeois d'Europe occidentale jusqu'à celle de la crise actuelle des formes de domination politique de la bourgeoisie. La tendance conjointe à la chute des dictatures et à la marche vers l'Etat fort donne un cadre strict qui diffère de celui donné par la dislocation des empires coloniaux. Ensuite une formulation de la question en termes de nationale/coloniale masque trop souvent une absence de vision claire des transformations

(*) Cet article a été publié, ronéotypé, dans le numéro 0 des *Cahiers Occitanie Rouge* paraissant bimestriellement, et publiés sous la responsabilité collective de militants occitanistes et de militants L.C.R. de la Fédération Languedoc-Roussillon (*Cahiers Occitanie Rouge*, 34, rue de l'Université, 34000 Montpellier).

des formations sociales capitalistes développées et des conséquences de ces transformations dans les régions victimes de la loi du développement inégal du capital. A partir d'approximations sur l'inexistence ou la faiblesse de la classe ouvrière dans ces régions, la voie est tracée pour tous les opportunistes vis-à-vis de mouvements petits-bourgeois.

Nous utiliserons ces premières remarques de méthode pour aborder plus concrètement les questions qui se posent aujourd'hui simultanément en France et en Espagne. Nous essayerons de montrer qu'il existe, d'un point de vue révolutionnaire, une différence de contenu entre les questions corses, catalanes et basques d'une part et les questions bretonnes, occitanes, galiciennes ou du pays valencian, d'autre part. Si la tâche des marxistes révolutionnaires est bien de combattre tous les dévoiements des affrontements de classe, cette différence peut avoir son importance. Il va de soi que l'étude de ces questions dont le mouvement ouvrier d'Europe occidentale est peu familier, supposerait plus de rigueur et de développement que ne le permet cet article. Nous voulons simplement contribuer au débat, et ouvrir, à propos de la Corse, une perspective.

L'instauration de l'Etat fort et ses conséquences sur les formations sociales « périphériques »

Une première fois, en Mai 68, les périphériques de l'hexagone avaient rappelé avec vigueur leur existence. De toutes les tensions accumulées par le régime gaulliste, celle des « minorités nationales » n'était pas la moindre : pour avoir ôté toute crédibilité aux institutions et au personnel installés par les républiques parlementaires, l'Etat fort se trouvait face à des explosions sociales localisées où de larges secteurs de la petite-bourgeoisie traditionnelle et de la jeunesse entraient en opposition directe avec lui. Les paysans bretons, en quinze ans de gaullisme, avaient pu mesurer concrètement les effets de la pénétration accélérée du grand capital dans l'agriculture. Une partie d'entre eux, chassés de leur terre, fournissaient la main-d'œuvre à bon marché de l'industrie automobile qui condescendait à la décentralisation. Au Mans en 1967, on avait découvert la surprenante combativité de ce nouveau prolétariat. Il restait en étroit contact avec les paysans, endettés pour élargir ou mécaniser leurs exploitations, et dont le travail était de plus en plus exploité par les trusts agro-alimentaires. Dans la guerre du lait au printemps 72, l'essentiel de la paysannerie petite et moyenne choisit son camp et lutta contre la main-mise du capital sur les coopératives (1).

Ces événements parmi les plus connus, donnèrent peu à peu la

(1) Voir *La guerre du lait*, Document Rouge n° 19, supplément à *Rouge* n° 161, et l'article sur la Bretagne dans le n° 7/8 de la revue *Quatrième Internationale*.

vraie dimension du problème des régions. Il ne suffirait pas de « redonner confiance aux élus locaux » comme le voulait De Gaulle dans son ultime référendum-prétexte. Pas plus de « donner leurs chances aux entreprises jeunes et dynamiques » sur lesquelles Servan-Schreiber espère fonder un jour son pouvoir régional et qui n'ont jamais fait rien d'autre que de rafler les primes de décentralisation avant de déménager. A partir de 1968, des fractions entières de territoire national et leur population se découvrent abandonnées par la croissance capitaliste, livrées au chômage permanent et aux bas salaires, promises au parasitisme par la vocation dorénavant touristique de leur littoral ou de leur arrière-pays. Quelquefois l'armée de guerre civile, ne cachant rien de ses intentions, prétend prendre possession de vastes espaces voués à l'agriculture d'élevage pour en faire de modernes champs de manœuvre. Alors ces paysans, symbole ancestral de l'arriération et de la passivité politiques, se mettent en mouvement, déploient une singulière ingéniosité qui brave l'Etat fort, tourne en ridicule l'assurance et la fermeté du pouvoir central. De ce point de vue, les paysans du Larzac firent des prouesses : trop souvent seuls et coupés, malgré leurs efforts, des organisations ouvrières traditionnelles, leur combat est devenu celui de toute la nouvelle avant-garde ouvrière.

C'est bien à une radicalisation précipitée, affectant à la fois la jeunesse ouvrière et scolarisée et la paysannerie qu'on assiste après 1968 dans ces régions. Il s'agit de bien autre chose que d'explosions d'autant plus violentes que désespérées et sans lendemains. D'autant qu'aucune des lignes forces de ce courant de radicalisation n'est spécifique à chacune de ces régions prise isolément : la prise de conscience d'une avant-garde paysanne s'est forgée dans de longues luttes aux formes variant selon les régions et les types de culture, fort diverses en France mais dont les leçons étaient tirées dans un cadre commun. C'est du C.N.J.A. que naquit le courant Paysans-Travailleurs, fortement représenté parmi les catégories « moyennes et modernisées » de la paysannerie : celles ayant suffisamment ou trop investi de capital pour ne pas accepter de faire les frais des plans Vedel ou Mansholt de rentabilisation capitaliste. Mai 68 rapprocha brusquement les voies de radicalisation de cette paysannerie de celles de la jeunesse étudiante et ouvrière. Le rapport était presque naturel entre ces travailleurs de la terre et ces nouveaux prolétaires, chassés récemment de la campagne. Il est moins compliqué qu'on ne l'imagine entre paysans et jeunes scolarisés. Les régions « à problèmes » sont celles où l'on compte les taux les plus élevés de scolarisation ; celles aussi où pullulent les emplois mixtes, où un ouvrier est en même temps petit cultivateur. Ces facteurs objectifs de résistance, tenant aux formations sociales de régions où la pénétration du capital monopoliste date de la V^e république, permettent de comprendre que le « problème régional » n'est pas assimilable par la bourgeoisie aujourd'hui : liquidant des secteurs entiers de la petite-bourgeoisie traditionnelle, elle ne peut plus distinguer le contenu social du problème

de son aspect politique que l'instauration de l'Etat fort avait semblé isoler pendant un temps. En discréditant les structures-tampons de la république parlementaire, en supprimant les mécanismes d'intégration (depuis les techniques de financement public des investissements jusqu'à la fonction de député), la bourgeoisie a considérablement limité les recours institutionnels face aux impasses régionales. Ainsi tout mouvement politique qui s'appuie aujourd'hui sur les couches sociales sensibles aux dépressions régionales, est contraint d'évoluer très vite vers la revendication de l'autonomie administrative. Les milieux les plus bornés de la petite-bourgeoisie traditionnelle ont fait l'expérience de plusieurs réformes administratives dites régionales (2). La démonstration a été ainsi faite que la bourgeoisie monopoliste n'entend pas concéder la moindre parcelle d'autorité politique, même dans un cadre régional où le mouvement ouvrier est pourtant faible. Elle sait trop combien une telle opération pourrait renforcer les tentations d'un petit capital de s'émanciper d'une tutelle ruineuse et pesante pour lui. Les arbitrages sont déjà difficiles dans un bonapartisme sans bonaparte. Pas question de tolérer un quelconque contre-pouvoir, si petit et si trompeur soit-il mais qui pourrait devenir un lieu de cristallisation des oppositions sociales et politiques à la dictature du capital monopoliste. Au cours de la dernière crise corse, même Servan-Schreiber n'a pu que taire ses projets sur la région qui le distinguaient jusque là comme porte-parole d'une fraction de la bourgeoisie moderniste. En dépit d'une conjoncture pourtant bien favorable à ses thèses, il n'a pu gagner le moindre courant autonomiste à une perspective négociable avec le pouvoir. Les Corses commencent à comprendre que c'est une dure bataille qu'il leur faudra mener pour obtenir une simple assemblée élue au suffrage universel direct avec un exécutif responsable devant elle.

La question régionale telle qu'elle se pose actuellement en France n'est pas faite que de manifestations culturelles ou politiques. Elle a un contenu social sur lequel il importe de prendre parti. La radicalisation, dont on a parlé rapidement, si importante dans les mécanismes qui ont rendu leur actualité au problème des minorités dans le capitalisme agonisant, se nourrit de toutes les tendances qui ont profondément modifié la physionomie de la classe ouvrière européenne et de là, la perspective des affrontements de classes. Elle se nourrit aussi de la loi du développement inégal qui marque indélébilement l'histoire de l'accumulation du capital. Nées au sein d'une même formation sociale, les contradictions issues des régions déprimées, sous-développées, connaîtront de moins en moins de frontières : la faiblesse relative du prolétariat concentré n'est pas un facteur susceptible d'y sectionner les luttes de classe, de les y poser en termes spécifiques vis-à-vis du reste du terri-

(2) Depuis la réforme de 1964 jusqu'à la loi du 5 juillet 1972 en passant par le projet gaullien de 1969, la V^e République a démontré ses craintes et sa prudence devant le problème de l'accumulation du retard régional.

toire national. Cela signifie aussi que ces régions figurent déjà toutes entières dans le profil social de la prochaine crise révolutionnaire, qu'il ne faut pas les compter comme des lieux où la petite-bourgeoisie pourra dévoyer le contenu de classe de la crise vers des aspirations « ethno-nationalitaires ». Bref, dans ces régions, Bretagne ou Occitanie, bien des facteurs sociaux et historiques viennent démontrer qu'il n'y a pas de véritable question nationale, mais bel et bien une question régionale posée au capitalisme du déclin (3). Juste vengeance de l'Histoire : ayant proprement réglé, à la différence de ses voisines, le sort des peuples périphériques lors de son ascendance, la bourgeoisie française rencontre encore leur spectre à l'heure de sa fin.

Le problème des minorités dans le processus de formation des Etats bourgeois d'Europe occidentale

Deux exemples : France et Espagne

L'Histoire, tous les mouvements régionalistes qui se sont développés en France après 1968, en ont abusé pour démontrer qu'il existait bien justement une continuité de la question régionale appartenant en propre aux « ethnies de la périphérie de l'hexagone ». Dans un ouvrage collectif (4), des universitaires toulousains s'appliquent à relever des spécificités occitanes dès le mésolithique Azilien et Sauveterrien. Tant d'efforts militants nous semblent vains s'ils ne servent pas à préciser le cadre historique concret où les aspects ethniques, sociaux et politiques se sont coagulés pour constituer le problème très moderne des minorités nationales. Certes la Nation a fait l'objet de bien des débats et polémiques au sein du mouvement ouvrier international. On connaît la position originale de Lénine évitant de définir positivement la nation pour mieux saisir les conséquences politiques de l'oppression historique, économique ou culturelle. Son but, c'est lever tous les obstacles à l'unité internationale du prolétariat, et à l'épanouissement de son pouvoir démocratique. Le mouvement ouvrier peut payer cher tout subjectivisme ou économisme en la matière. Il souffre aujourd'hui d'une absence d'élaboration sur la question des minorités en Europe occidentale, longtemps masquée par le règne de l'idéologie jacobine : le stalinisme crut pouvoir récupérer, au nom de la classe ouvrière, cette idéologie par excellence de la petite-bourgeoisie. Au moment où la plupart des mouvements régionalistes-autonomistes récuse le nationalisme et se réfèrent au socialisme, il faut reprendre l'analyse de la constitution des Etats nationaux

(3) Questions dont la nature, régionale ou nationale, dépendra au Pays basque Nord et en Catalogne Nord de l'évolution des questions basque et catalane dans le cadre de l'effondrement de la dictature franquiste.

(4) *Le Sud et le Nord, dialectique de la France*, Ed. Privat.

à l'époque de l'élargissement des marchés sur le continent de l'Europe occidentale. Peut-être pourrons-nous ainsi parvenir à une explication plus politique de la persistance de sentiments nationaux, de leur acuité variable d'une région à l'autre derrière des formations sociales différenciées. Que ce sentiment subsiste, même sous ses aspects primitifs, inachevé dans ses dimensions libératrices de tutelles pré-capitalistes, et la classe ouvrière devra en tenir le plus grand compte. Selon le poids social de la petite-bourgeoisie et la politique de la bourgeoisie dans ces régions, le risque peut être réel de voir les luttes de classes dévoyées sur un terrain « national-régionaliste ». D'où l'actualité et l'importance dans ces régions de mots d'ordre reconnaissant le droit à la séparation, à l'auto-détermination, pour éviter tout faux conflit de classe. En comparant les politiques différentes des bourgeoisies en France, au Pays basque et en Catalogne, au moment de leur ascendance, on peut déjà comprendre comme résiduel ou au contraire comme structurel, l'existence encore de nos jours d'un sentiment national dans ces régions.

Incontestablement, l'intégration des peuples périphériques à la nation bourgeoise n'est pas partout réussie lors de la période de montée du capitalisme commercial. Très tôt, les marchands occitans sauront mobiliser les masses populaires pour obtenir privilèges et avantages, pour assurer l'unification régionale indispensable à l'essor de leurs capitaux. C'est contre les féodaux de la Maison de Toulouse, incapables de réaliser le moindre commencement d'unification politique, qu'ils le feront. La fin de la croisade albigeoise sera aussi la fin des féodalités locales. Faut-il alors prendre parti pour Trencavel l'Occitan, le résistant aux barons du Nord, ou souligner un phénomène très spécifique pour le temps : la réalisation du Languedoc par la monarchie française, c'est-à-dire la création d'institutions politiques, les Etats notamment, où le vote par tête et non par ordre donnera la prépondérance à la bourgeoisie urbaine. En assumant une telle fonction, la monarchie française contribue à la remarquable expansion du capitalisme commercial « occitan » qui, amorcée au milieu du XIII^e siècle, ne se démentira pas jusqu'au XVI^e. Une telle politique est originale : dans le contexte européen de l'époque, elle signale (et toute l'histoire de l'Occitanie de l'époque va dans ce sens) que la monarchie française pose un cadre dynastique pré-national dans lequel la bourgeoisie pourra facilement mobiliser toutes les énergies pour jouer la souveraineté populaire contre la légimité de droit divin, assurer l'unité d'un marché national et à l'occasion de la langue (5). La forme démocratique ainsi donnée à la dénomination de classe de la bourgeoisie française sera l'expression d'une réussite qui n'est pas le fruit du hasard : la bourgeoisie française a appris à souder autour d'elle et contre l'aristocratie, l'alliance de toutes ses fractions

(5) Contre toutes les approximations concernant la répression des langues minoritaires, il faut lire *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, par DE CERTEAU, JULIA, REVEL, Gallimard.

avec la paysannerie et la petite-bourgeoisie en général (6).

A sa différence, dans une formation pré-capitaliste voisine, la bourgeoisie espagnole se révélera chroniquement incapable d'unifier en un marché national sa propre ascension régionale. La forme autocratique de son pouvoir est la traduction paradoxale de cette faiblesse historique. L'alliance qui se nouera au sein de l'appareil d'Etat sera régulièrement remise en question : entre l'oligarchie et les fractions bourgeoises, c'est un contrat passé autour d'un centralisme réactionnaire qui ne résistera pas au développement du capital financier et éclatera d'abord en 1898, puis en 1917. Plus fortes de l'appoint de la bourgeoisie agraire, les différentes fractions du capital industriel s'émanciperont alors de l'alliance archaïque avec l'oligarchie en ouvrant la voie aux aspirations nationales, là où cette bourgeoisie est la plus forte, c'est-à-dire en Catalogne et en Euskadie. Mais partout pèsera lourd l'incertitude d'une alliance nouvelle avec la petite-bourgeoisie. Au Pays basque, là où le compromis était le plus poussé entre bourgeoisie et autocratie, la petite bourgeoisie sut trouver très tôt des formes d'organisations autonomes (dans l'Action Nationaliste Basque par exemple au cours des années 30). La bourgeoisie eut à s'affronter au mouvement ouvrier, alors que son homologue catalane n'eut jamais à le faire. La vivacité de la question nationale en Euskadie et en Catalogne tient historiquement à ce fait : l'incapacité de ces bourgeoisies à constituer un Etat national, à fusionner les nationalismes qu'elles suscitent. Aussi quand commencera la tardive mais authentique révolution bourgeoise de 1931 avec l'institution des Cortès, la tâche assignée au prolétariat sera bien, compte tenu de la formation sociale, de réaliser ces tâches démocratiques. « La bourgeoisie a évité la lutte jusqu'au bout », dit Trotsky. « Elle a laissé la dictature pourrir et tomber comme un fruit gâté (...) Mais le prolétariat ne peut diriger la révolution au stade actuel, c'est-à-dire rassembler autour de lui les plus larges masses de travailleurs et d'opprimés et devenir leur guide qu'à condition de développer en même temps que ses revendications de classe et en rapport avec elles, toutes les revendications démocratiques, intégralement et jusqu'au bout (7). » Parmi ces dernières, le droit à la partition de la Catalogne.

La tolérance relative du franquisme à l'égard des langues minoritaires, la destruction de secteurs de la petite-bourgeoisie traditionnelle et la radicalisation moléculaire de celle-ci, le brassage du prolétariat, tous ces facteurs ont fait perdre de sa force à la question nationale sous la dictature franquiste. Elle n'en reste pas moins posée en Euskadie avec la continuité la plus forte compte tenu de l'opposition de la bourgeoisie

(6) Pour plus de détails sur l'Occitanie, voir *L'Occitanie et la lutte des classes*, Maspéro, 1972.

(7) « La révolution espagnole et les tâches communistes » (24 janvier 1931), dans *La Révolution espagnole*, p. 81. Voir aussi *III^e Congrès de la Liga Comunista Revolucionaria. Documentos. Resoluciones*, février 1974.

à l'évolution des mouvements autonomistes. Egalement en Catalogne où la bourgeoisie a essayé de compenser sa très grande marginalisation et son impatience à intégrer l'Europe capitaliste, par une politique de pression sur le régime appuyée sur la renaissance du mouvement catalan des années 1955-56.

Ces tendances historiques, pour académiques ou schématiques qu'elles apparaissent, ne sont pas moins un fil conducteur utile pour saisir l'actualité des questions régionales dans les pays capitalistes développés et en tirer des conséquences dans la définition de tâches programmatiques transitoires. Elles éclairent des situations qui, dans un même ensemble étatique, peuvent être qualitativement différentes, se placer dans une dimension nationale ou pas. Ainsi, en Espagne encore, les questions galicienne et du Pays valencian illustrent bien cette complexité des situations où coexistent, au sein d'un même Etat, des nationalités opprimées dont les aspirations émancipatrices ont une réalité, un contenu social et des perspectives radicalement différentes. La Galice connut un fort mouvement autonomiste au XIX^e siècle et malgré la très grande faiblesse de la bourgeoisie autochtone, bien vite intégrée au Royaume de Castille, la petite-bourgeoisie lutta avec acharnement pour l'autonomie, allant jusqu'à une insurrection armée en 1846. Dans les années 30, ces revendications autonomistes vécurent de l'identification aux modèles basque et catalan jusqu'à l'octroi par les Cortès républicains d'un statut qui ne put jamais être appliqué. Aujourd'hui la Galice est forte d'une nouvelle classe ouvrière liée à la paysannerie et qui a déjà fait ses premières armes à El Ferrol et à Vigo. Ces transformations sociales produites par le développement particulier du capitalisme sous la dictature ont introduit une rupture dans l'expression d'un sentiment national galicien. Malgré leurs efforts pour ressusciter un courant autonomiste, les mouvements petits-bourgeois ont perdu toute crédibilité. C'est la classe ouvrière qui tend à lier à son programme les revendications linguistiques, de planification géographique des implantations industrielles et de réforme agraire radicale. Ce n'est pas seulement l'agent social porteur de la lutte contre l'oppression nationale qui a changé, c'est aussi le contenu et le cadre historique de la question.

De la même façon, le Pays valencian manifeste une originalité de culture et de langue qui n'a pas été effacée par la noblesse catalane établissant dès le XIII^e siècle sa domination sur Valence. Subjectivement on pourrait donc voir dans la résurgence d'un mouvement culturel valencian dans les années 60, le signe d'une continuité d'un problème « ethnico-national ». Les bouleversements qui affectent au XVIII^e siècle la région de Valence, nous renseignent pourtant sur les causes de la très grande faiblesse des aspirations nationales dans les masses. A cette époque, la région connaît un très grand développement du capital manufacturier et commercial grâce à l'expansion coloniale. La bourgeoisie locale adopte un comportement très libre-échangiste en même temps qu'elle fait allégeance à la monarchie. C'est une politique diamétrale-

ment opposée à celle suivie en Catalogne et Euskadi où on a dit que la bourgeoisie était restée longtemps protectionniste et autonome vis-à-vis de Madrid. Cette intégration de la bourgeoisie valencienne limita considérablement le développement d'un national-régionalisme ; elle n'explique pas le tournant du XIX^e siècle où le capital s'investit non dans l'industrie mais dans l'agriculture. En achetant des terres incultes pour constituer de grands domaines, la bourgeoisie rentabilise à court terme son capital mais crée les conditions d'une dépression économique de la région. C'est un phénomène analogue à ce qui se passe au même moment en Occitanie où la bourgeoisie oriente ses investissements dans la monoculture de la vigne. Ces deux cas sont l'expression, plus du développement chaotique du capital que d'une oppression économique nationale du pouvoir central. Aujourd'hui les questions qui restent à résoudre dans le Pays valencien (question agraire, reconnaissance de la langue) dépendent largement des solutions de la question catalane. Raison de plus pour que le mouvement ouvrier s'en saisisse dès maintenant s'il ne veut pas que soient détournées de leur objectif de classe les luttes de l'important prolétariat agricole que des secteurs petits-bourgeois pourraient gagner à l'autonomiste à l'heure de la chute de la dictature.

De telles analyses même rapides des contradictions inter-bourgeoises, des physionomies différentes des alliances de classe à l'époque de l'ascendance bourgeoise, donnent un sens à l'évolution comparée de ces problèmes dans la phase de la crise actuelle du capitalisme. Elles incitent à combattre les visions a-historiques, idéalistes ou subjectives des problèmes régionaux. Le prolétariat doit tenir compte des forces et des faiblesses de bourgeoisies plus ou moins capables de résoudre à temps l'intégration de poches de résistance à l'accumulation du capital et à la construction d'aires de marché élargies. Une vision matérialiste des enchaînements historiques peut aider à saisir les chances d'évolution des questions régionales, la trajectoire possible des mouvements régionalistes ou autonomistes.

Les confusions contenues dans la notion de « colonialisme intérieur »

L'application du thème de la colonisation à la résurgence des régionalismes en Europe occidentale peut gommer totalement cette périodisation de la question nationale, son insertion dans des cadres historiques déterminés par les formations sociales, les politiques bourgeoises et les rythmes d'accumulation du capital.

Le succès de ce thème tient au fait qu'il est d'abord une description de la loi du développement inégal et combiné à l'intérieur des métropoles de l'impérialisme. En un mot, on évoque ainsi l'absence d'industries de transformation, le transfert des richesses énergétiques hors de la région, une agriculture dominée par la monoproduction, un travail saisonnier sous-payé à côté d'une masse permanente de chômeurs.

bref autant de symptômes qui donnent d'autant plus de force à la désignation de « situation coloniale » qu'ils traduisent l'état présent d'arriération et de retard économique de ces régions.

Mais la dénonciation de colonialisme permet surtout une analogie avec les mouvements nationaux d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, tout en faisant l'impasse sur les réelles contradictions de classe cristallisées dans la question régionale. Elle peut ainsi désarmer l'avant-garde ouvrière devant la brusque résurgence de courants autonomistes appuyés par la petite-bourgeoisie. En confondant les questions nationales telles qu'elles se posent dans les pays coloniaux où la paysannerie domine encore largement, et telles qu'elles se poseraient uniformément dans les pays capitalistes développés où l'antagonisme entre bourgeoisie et prolétariat va croissant, l'évocation d'un « colonialisme intérieur » autorise tous les opportunistes, toutes les collaborations. Après avoir été lancée par Rocard dans une problématique pré-schreibérienne, tous les courants régionalistes se saisirent de la formule après 1968. Exhaltant la paysannerie à cause de son poids en Bretagne ou en Occitanie, ils remirent à l'honneur la notion de « peuple-classe » où « la contradiction principale est entre l'Etat capitaliste et l'ensemble du peuple occitan » (*Lutte occitane*). « Le phénomène du colonialisme intérieur », dit Lafont, « nous amène à parler de l'aliénation de la région exactement comme l'on parle de l'aliénation prolétarienne ». Certes cette période était marquée par une forte influence des courants maoïstes dans l'extrême-gauche française. A un moment où le mouvement ouvrier traditionnel opposait un sectarisme borné aux régionalistes, le populisme maoïste put servir de référence à des paysans qui se définissaient comme de nouveaux prolétaires. Mais ce sont les confusions contenues dans l'idée de « colonialisme intérieur » qui frayaient la voie à toutes sortes de politiques erronées : depuis les conceptions étapistes, de collaboration de classe, jusqu'aux idéologies nationalistes. A travers l'histoire des colonisations militaires, fiscales, administratives des régions à l'époque de constitution des Etats nationaux européens, l'exploitation des ethnies périphériques était donnée comme identique à celle dont furent victimes les peuples d'outre-mer à l'époque du capitalisme des monopoles. Cette vision ne tient aucun compte des rythmes de l'accumulation du capital et de son expansion. C'est en cela qu'elle est a-historique et qu'elle brouille complètement le profil de classe des questions régionales. L'asservissement des populations bretonnes et occitanes au soir de la féodalité ne joue pas un rôle identique à celui des « possessions » que l'impérialisme se dispute à partir des années 1880 : à ce moment de l'expansion capitaliste vers les parties les plus arriérées de la planète, le mode de production capitaliste confirme certes sa tendance constante à l'élargissement de sa base et qui vaut pour toutes les périodes de sa constitution ; mais la fermeture à la concurrence étrangère de territoires étrangers comme marchés de produits finis et sources de matières premières ou de main-d'œuvre à bon marché produit des conséquences, tant pour

les peuples ainsi colonisés que pour la politique des Etats bourgeois, tout à fait dissemblables entre l'époque des affrontements inter-impérialistes et celle de la fixation des premières aires nationales de marché.

Le terme de « colonisation », n'ayant jamais été un concept scientifique, ne permet pas de saisir les différences qui marquent aujourd'hui les situations des régions intérieures aux métropoles capitalistes européennes. Il n'y a aucun rapport automatique entre « colonisation intérieure » et question nationale et pourtant le problème actuel est bien de distinguer de façon concrète les régions où reste posée une question nationale et celles où les luttes contre la paupérisation régionale rejoignent les revendications linguistiques et culturelles. Les réponses apportées dans chacun des deux cas par le mouvement ouvrier ne seront pas identiques. En abordant la question corse sous le double aspect de l'héritage historique qui a façonné la société corse et de la politique du capital monopoliste, on peut ainsi tirer toutes les conséquences du faisceau de caractères originaux qu'elle présente vis-à-vis des autres régions intégrées à l'Etat français, sans pour autant se placer sur le terrain ambigu des mouvements autonomistes.

L'enclave corse

Quand Choiseul règle son cas par le traité de Versailles de 1768, la Corse présente tous les signes d'une société qui s'émancipe des entraves féodales. La révolution de 1730 a révélé l'existence d'une caste dirigeante faite des grands propriétaires terriens, bénéficiaires de l'expansion agricole que la République de Gênes avait favorisée contre les activités pastorales traditionnelles et pour satisfaire ses besoins propres.

Cette classe est l'embryon d'une bourgeoisie autochtone : elle exploite les bergers et les paysans par l'usure et le métayage. Elle dispose d'un capital monétaire qu'elle investit dans le développement du trafic commercial avec Gênes et la Toscane. Elle a le monopole des charges administratives et politiques et ne souhaite nullement rompre avec Gênes. Bien au contraire, elle formule en 1730 des revendications toutes tournées vers l'identification avec la noblesse de la métropole : création d'une noblesse corse intégrée à la noblesse gènoise, établissement du droit d'aînesse dans les successions c'est-à-dire élargissement à cette bourgeoisie en formation de tous les privilèges fiscaux et juridictionnels dont disposait la noblesse de Gênes. Le sentiment national dans les événements de 1730 apparaît avec l'aspiration de cette nouvelle classe à s'émanciper de Gênes en négociant prudemment un nouveau statut pour la Corse, en même temps que cette bourgeoisie y gagnerait des coudées plus franches pour asseoir son pouvoir. La paysannerie, les bergers en particulier privés de leurs meilleures terres et de leur liberté de pacage par la politique coloniale de Gênes, fut massivement contre Gênes. Ce sentiment national naissant ne se démentira pas, au contraire. L'aventure de Théodore

de Neuhoff, roi éphémère de la Corse après les événements de 1730, signale la persistance de cette montée d'une bourgeoisie locale : la création d'un ordre de chevalerie et d'une monnaie sont choses toute nouvelles pour la Corse. La liberté de conscience est proclamée pour attirer les Juifs et leurs capitaux et aider ainsi à la création de manufactures. Le drame de Paoli, quand il voudra jeter les bases d'une nation indépendante, sera de ne pouvoir compter sur autre chose que cette bourgeoisie en herbe, fonctionnant sur le système du clan : une classe de grands notables ruraux à la charnière entre société capitaliste métropolitaine et société agraire pré-capitaliste insulaire, entre villes où ils exercent des professions libérales et campagnes où ils possèdent terres ou troupeaux. C'est l'intégration de ce « clanisme » dans les appuis à la monarchie puis bourgeoisie française qui ne posa aucun problème. Choiseul mena une politique qui l'associa de près à la récupération de la Corse dans le Royaume : la mise en adjudication de l'impôt direct et les concessions domaniales vont sans nul doute à des propriétaires et des nobles allogènes. Mais la caste dominante autochtone y tient une excellente place. Elle ne trouve rien à redire, au contraire, aux efforts de la monarchie pour réorienter le commerce de la Corse, jusque là tournée vers la Toscane, vers l'hexagone. Aussi le Tiers-Etat corse profitera-t-il de 1789 pour réclamer que « la Corse soit française » une bonne fois pour toutes. Désorienté par les régicides et les « excès révolutionnaires », il produira en 1794 une constitution qui, tout en reproduisant le contenu de la Constitution française de 1791, définit un statut de dominion avant l'heure et donne un nouveau maître à la Corse : l'Angleterre.

Ce qui apparaît clairement à travers ces tendances (8), c'est l'extrême faiblesse d'une bourgeoisie autochtone, en ce sens qu'elle n'a pas participé directement à l'accumulation du capital et à l'unification du marché national français. Aux yeux de la bourgeoisie française, l'île avait avant tout une valeur militaire stratégique en Méditerranée. La caste dominante a ainsi limité ses ambitions à la recherche d'un tuteur pour protéger son agriculture de profit. Ainsi seront fixés pour longtemps les traits pré-capitalistes d'une société enclavée dans l'ensemble national français sans jamais y être fondue. En retour, le développement inégal du capitalisme français a figé cette société archaïque. Les républiques parlementaires permirent au « clanisme » de s'épanouir : la liquidation d'une partie grandissante de la paysannerie put se faire en douceur, les notables parasites de la bureaucratie de l'Etat français évitant la prolétarianisation à ces petits paysans en leur ouvrant les portes de la petite administration. En dernière instance, l'alliance de ces notables

(8) Tendances encore controversées, tellement le retour aux sources authentifiées est récent et souvent dominé par les versions apologétiques des faits nationalistes. Un exemple de cette démarche superficielle est donné par J. GRÉGORI, *Nouvelle Histoire de la Corse*, Martineau éd. Les articles et ouvrages de F. Pomponi, F. Ettori, R. Emanuelli, sont autrement intéressants.

avec la bourgeoisie industrielle préservait la Corse d'une pénétration capitaliste trop poussée. Et c'est bien d'alliance qu'il s'agit : la panoplie fournie par la Corse en personnel de l'Etat français ne doit pas faire illusion. Elle n'est pas synonyme d'une association de la société corse aux mutations de la formation sociale française sous les effets de l'accumulation du capital.

Il a fallu l'avènement du gaullisme pour bouleverser cette situation. En plus des tensions qu'il introduisit dans toutes les régions périphériques, l'Etat fort enraya le bon fonctionnement du « clanisme ». Le clan restait une machine à truquage électoral bien utile dans ces moments d'instabilité politique, mais il s'usa à ne plus pouvoir redistribuer les prébendes d'une république tout à coup bien lointaine, prébendes qui jusque là avaient suffi à bloquer la société corse. C'est que 1958 marqua le début d'une pénétration forcée du capital monopoliste dans l'île. L'Etat regroupa dans deux sociétés d'économie mixte, la S.E.T.C.O. pour le tourisme et la S.O.M.I.V.A.C. pour l'agriculture, l'essentiel des capitaux intéressés au financement des investissements dans ces deux secteurs. L'accaparement des sols maritimes se fit au profit de l'industrie hôtelière de pointe, seule une partie du bâtiment, aux mains d'entrepreneurs locaux, bénéficiant de ces investissements. Les sociétés hôtelières employèrent un personnel formé dans les écoles hôtelières du continent et, pour le petit personnel saisonnier, une main-d'œuvre turque ou nord-africaine. Dans l'agriculture, les résultats furent plus spectaculaires encore. Jusqu'en 1958 dominaient une structure foncière très morcelée et une propriété communale sur laquelle les terres étaient données en usufruit aux habitants des villages. A partir de 1958, les terres en friches furent vendues à de gros colons rapatriés d'Algérie, surtout sur la côte orientale, domaine jusque là des seuls bergers et de la petite exploitation d'élevage. Avec le concours des « clanistes » locaux et de forts capitaux, la S.O.M.I.V.A.C. constitua de grands domaines, importa de la main-d'œuvre nord-africaine et ouvrit ainsi une voie capitaliste au développement de la viticulture et de l'agrumiculture. Les nouveaux propriétaires usèrent de toutes les techniques de financement moderne ainsi que de la fraude, toutes choses ordinairement étrangères à la paysannerie corse.

Pendant ce temps, les secteurs traditionnels d'activité autochtones ne connaissaient pas la moindre évolution. Sur un peu plus de 10 000 entreprises, une seule emploie plus de 500 salariés (papier à cigarette Job à Bastia), 8 entre 50 et 200 et le reste moins de 50, la plupart ayant moins de 10 salariés. L'écrasante majorité des entreprises restent ainsi dominées par un fonctionnement familial, n'ayant droit à aucun délégué du personnel. Sur une population active de 60 000 personnes, on compte 8 000 petits agriculteurs, 9 000 petits patrons, 16 000 salariés des services et 33 000 du secteur public. A ceci s'ajoutent les 47 000 travailleurs nord-africains, surtout marocains, employés dans l'hôtellerie saisonnière au rythme de 16 heures par jour sans repos hebdomadaire et

6 mois de travail assuré pour 900 F par mois. Ceux employés dans les domaines de la côte orientale travaillent au rythme de 10 heures par jour pour 5,50 F de l'heure et repos non payé le dimanche (9).

Ces chiffres suffisent à brosser les traits d'une société archaïque où le capital est resté anémique. Le C.N.P.F. n'a aucune représentation en Corse ; seuls quelques jeunes cadres et petits patrons se retrouvent dans les jeunes Chambres économiques. Les modifications brutales apportées par l'introduction du capital monopoliste n'ont pas eu pour résultat de susciter le développement de secteurs d'une nouvelle petite-bourgeoisie comme ce fut le cas en France (dans toutes les régions). En Corse, c'est la petite-bourgeoisie traditionnelle qui domine et fournit, toutes fractions réunies, la base d'une résistance à la politique du capital monopoliste. Le « clanisme » ayant épuisé sa fonction sociale, l'autonomisme recueille le fruit des tensions introduites par les « plans de développement pour la Corse ». Là aussi, l'Etat fort récolte ce qu'il a semé.

La maturation des organisations autonomistes se fit de façon relativement récente, à partir de la création du Front Régionaliste Corse et de 1966. Elle se fit contre les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier français : le P.C. et le P.S., par Parti radical interposé, sont compromis dans le « clanisme ». Mitterrand est bien venu en 1973 promettre un énigmatique « droit à la différence », mais le contenu de celui-ci reste toujours à définir. Le P.C.F. se cramponne à un principe qui est le socle de toute sa politique : « il est évident (sic) que l'intérêt national ne peut plus, dans sa globalité, être pris en charge par la bourgeoisie. En contre-partie, s'affirme le rôle national de la classe ouvrière (10) ». Cette miraculeuse transformation du contenu de classe de la « Nation » entraîne forcément des modifications entre fait national et fait régional. Toute aspiration régionaliste ou autonomiste est automatiquement suspecte puisqu'elle mine les intérêts dont la classe ouvrière serait porteuse : l'intérêt national français, rassemblant les aspirations de toutes les couches brimées par le « grand capital ». On a vu à quelles extrémités cette position mécaniste avait conduit le P.C.F. après les événements d'Aléria. Son « Vive la France » lancé le 28 août (en langue corse dans la presse de la fédération corse du P.C.F.) résume toute sa conduite, même si 38 % de ses militants avouent être favorables à l'autonomie. Toutes les occasions offertes pour clarifier les luttes anti-capitalistes, le P.C.F. les gaspille avec un chauvinisme et un sectarisme que ne peuvent compenser les références incantatoires au Programme Commun. Par exemple, au début de la bataille pour la réouverture de l'Université de Corte, P. Juquin donne une conférence en Corse où il déclare : « On ne s'étonnera pas ici que le communiste que je suis se réfère, pour élever

(9) Chiffres officiels publiés dans une enquête du *Provençal-Corse* d'avril 1975.

(10) Dans un recueil de textes où il est notamment question de la Corse : *Nation et luttes de classes*, Cahiers d'histoire Maurice Thorez, n° 12-13, 1975.

ainsi le regard, à l'exemple historique de Napoléon. On sait quel jugement les marxistes portent sur l'œuvre de ce Génie [majuscule dans le texte], à la fois sur son ampleur et sur ses limites inévitables en raison bien moins de certains traits de caractère de sa personnalité que des conditions de l'époque et de la signification de classe de cette entreprise qui n'était qu'une entreprise bourgeoise. On fait aujourd'hui à juste titre les plus vives critiques à l'Université napoléonienne. Mais ces critiques faites à notre époque sont en même temps implicitement un éloge de l'œuvre napoléonienne vue sous ses principaux aspects : Napoléon en effet n'a pas construit sur une base étroite, limitée dans le temps et dans l'espace ; il a conçu l'Université pour un siècle avec toutes les évolutions qui se sont produites il est vrai et pour toute la Nation, non pas pour une province et c'est ce qui fait sa valeur jusqu'à notre époque ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que de telles flatteries au sentiment napoléonien et au Parti bonapartiste ne risquent pas d'aider les plus avancés des travailleurs et des jeunes Corses qui cherchent à politiser le combat autonomiste dans un sens de classe. Le P.C.F. a qualifié de fasciste le mouvement autonomiste une fois pour toutes ; il peut ainsi promettre, dans un splendide isolement, un avenir radieux aux Corses pour le jour où l'Union de la gauche entrera à l'Elysée.

Une telle politique exacerbe le nationalisme corse, interdit les évolutions et les différenciations au sein du mouvement régionaliste qui a déjà fait la démonstration de son influence de masse.

Les programmes et la direction des organisations autonomistes portent la marque de cette petite-bourgeoisie traditionnelle et en cours de liquidation, affolée par sa propre disparition qu'elle assimile à celle du peuple corse. L'action des groupes autonomistes est toute tournée vers la protection, la conservation de cette structure sociale bouleversée par le capital monopoliste. Dans son programme, l'A.R.C. revendique un « pouvoir corse » qui garantisse la petite-bourgeoisie autochtone contre le « capital étranger ». « La révolution fondamentale doit se faire dans le respect de la propriété et de l'initiative privée (11) ». Ce qu'il faut défendre, c'est « le domaine interne menacé par l'action spoliatrice de l'Etat », l'Etat « central » étant le seul adversaire clairement désigné. Le domaine interne, c'est « l'agriculture, le tourisme, l'industrie, l'artisanat, le domaine foncier, le marché de l'emploi, l'enseignement de tous niveaux, la formation professionnelle, le patrimoine culturel ». L'Etat français conservera les Affaires étrangères et la Défense nationale. Une assemblée, élue au suffrage universel direct et désignant son exécutif, donnera son contenu à l'autonomie et assurera la défense de toutes les couches petites-bourgeoises vouées à la prolétarianisation.

Le P.P.C.A., beaucoup moins influent que l'A.R.C., présente l'originalité de se référer au socialisme. Aux élections présidentielles de 1974,

(11) *Autonomia*, brochure de l'A.R.C. Autres citations extraites d'*Arriti*, mensuel de l'A.R.C.

il a appelé à voter Mitterrand quand l'A.R.C. donnait l'abstention comme consigne. Le projet du P.P.C.A. n'en est pas moins aussi limité que les objectifs de l'A.R.C. bien qu'il apparaisse plus à même de répondre aux attentes des chefs de petites entreprises, « Il faut, dans un premier stade, rechercher le plus grand nombre d'industries complémentaires entre elles et avec les autres secteurs économiques afin de maximaliser les effets induits au sein de l'économie corse. Il est plus important pour une île de raisonner en terme de garantie de développement qu'en taux d'expansion. Tout ceci devrait s'accompagner de mesures importantes : au plan financier, par la création d'institutions et de moyens juridiques permettant la mobilisation massive sur place de l'épargne locale, afin de dégager des moyens propres de financement. Au plan de la formation des hommes, par un déploiement efficace de tout l'appareil de formation y compris l'univers de Corte. Au plan des transports externes, par des mesures propres à protéger l'industrie naissante. Cette protection est impossible si l'on accepte la continuité territoriale. Il est essentiel pour la Corse de pouvoir maîtriser ses propres transports afin de moduler les tarifs dans le sens de la protection et de l'aide aux industries exportatrices (...). Tout cela n'est possible que dans le cadre d'une planification à long terme. L'assujettissement de l'économie corse aux trusts touristiques ou industriels ne peut permettre cette approche. Le pouvoir autonome apparaît dès lors comme la seule et vraie solution aux problèmes posés (12). » Cette perspective typiquement protectionniste résume sans ambiguïté l'aspiration du petit patronat insulaire aux prises avec la concurrence que lui fait le capital monopoliste. « Après avoir largement ouvert la Corse aux trusts touristiques européens, nous voilà à la veille, si nous n'y prenons garde, d'être envahis définitivement (13). » L'invasion définitive, c'est le projet de la D.A.T.A.R. d'ouvrir deux zones industrielles à Bastia et Ajaccio, « approche capitaliste du développement industriel de la Corse », suspecte parce qu'elle ne « garantit pas que les profits réalisés serviront en partie à permettre l'accumulation en Corse du capital ». A ceux qui s'étonneraient de découvrir un tel sens à la référence au socialisme, de ne trouver rien de substantiel quant aux revendications sociales des travailleurs, le P.P.C.A. répond : « N'en déplaise aux puristes de la lutte des classes, la lutte nationale du peuple corse n'aboutira pas sans la participation d'une fraction de la bourgeoisie corse dont les intérêts économiques sont liés à l'émancipation du peuple corse. » Ces analyses du P.P.C.A. sont le meilleur exemple de l'abus d'un vocabulaire anti-colonialiste qui vient ainsi masquer la position politique fondamentale des groupes autonomistes. Le danger existe bien en Corse de voir certains courants du mouvement ouvrier se laisser aller aux alliances les plus opportunistes, l'arbre du « colonialisme » cachant la forêt des confusions politiques et

(12) Napoléon de Péretti, un des dirigeants du P.P.C.A. et, en même temps, président de la Jeune Chambre économique d'Ajaccio. Kirn, mai 75.

(13) Extraits de *Populu corsu*, mensuel du P.P.C.A., mars 1975.

de la collaboration de classe de l'autonomisme.

Les travailleurs et la jeunesse corses sont donc aujourd'hui enfermés dans le dilemme du national-chauvinisme du P.C.F., seule organisation ouvrière ayant une implantation dans l'île, et du programme des mouvements autonomistes profondément pénétrés du respect des institutions bourgeoises, de la propriété privée, et qui subordonnent la défense des intérêts des travailleurs corses à celle de la petite-bourgeoisie.

Il est urgent d'avancer des perspectives authentiquement révolutionnaires si l'on ne veut pas que les énergies se gaspillent dans des actions désespérées (14). L'histoire de l'intégration tardive de l'île à la « Nation française » souligne déjà les différences de la situation corse avec celles de la Bretagne et de l'Occitanie, régions dont les bourgeoisies locales ont activement participé à l'accumulation d'un « capital national », à la constitution d'un marché national unifié. Cette politique bourgeoise dans l'hexagone, mobilisant les « classes populaires » et centralisant géographiquement son capital, a épuisé très tôt les aspirations nationales des ethnies périphériques ou plutôt les a condensées dans l'idéologie jacobine, la souveraineté populaire et les formes démocratiques de sa domination. Tout ceci avec des résultats pratiquement inconnus dans les pays voisins, l'Espagne constituant le plus parfait contre-exemple. La Corse, elle, a vécu tout au long du XIX^e siècle la ségrégation douanière, administrative, linguistique et culturelle. Jusqu'en 1912, a subsisté un droit de douane sur les produits corses exportés vers la France alors que les produits français importés en étaient exonérés. Les transports sont placés sous le signe du monopole du pavillon (seule une compagnie française peut relier la Corse à la France). Le récent projet Libert Bou d'ouvrir une Université à Corte en 1977 se contente de reconnaître à celle-ci un statut dérogatoire et lui affecte trois maigres instituts : formation permanente, géo-sylvo-agronomie, problèmes de la Corse (*sic*).

La Corse est restée étrangère au processus de fusion nationale qui a brassé tous les peuples périphériques de la France de l'Ancien Régime. Sa classe dirigeante, bloquée dans son ascension, n'a pas été associée à la croissance capitaliste autrement que de façon parasitaire. Aujourd'hui des fractions bourgeoises et petites-bourgeoises peuvent trouver dans la résurgence d'un nationalisme corse une voie unificatrice de leurs aspirations divergentes. Elles peuvent ainsi dévoyer les luttes anti-capitalistes, surtout si le mouvement ouvrier français et insulaire lui oppose une politique chauvine et sectaire.

Il faut donc reconnaître la dimension nationale de la question corse, la seule qui se pose encore ainsi dans le cadre de l'Etat français. Il faut reconnaître au peuple corse le droit d'auto-détermination,

(14) Deux organisations clandestines, le F.P.C.L. et Ghjustizia Paolina, qui se battent pour l'indépendance de la Corse, pratiquent la « lutte armée », tout au moins une violence minoritaire qui a un réel prestige dans la population.

le droit à la séparation, prendre ainsi au piège ceux des autonomistes qui n'excitent le national corse que pour mieux négocier la défense de leurs intérêts avec la bourgeoisie française dans le cadre de l'Etat bourgeois et sur le dos des travailleurs. Les révolutionnaires doivent donner aux luttes actuelles un contenu de classe : distribution des terres à ceux qui les travaillent, y compris les ouvriers agricoles immigrés qui voudraient rester dans l'île ; transformation des grands domaines en coopératives sans indemnité aux actuels propriétaires ; priorité aux Corses pour l'attribution des emplois ; mise au service des travailleurs des complexes touristiques ; nationalisation des transports maritimes et développement du réseau des transports insulaires.

Ces premières mesures ne seront complètement réalisées que dans le cadre d'une économie planifiée. Elles sont la seule alternative au blocage actuel de la société corse qu'aggrave le mode de production capitaliste dont le développement inégal a maintenu l'île dans un état d'arriération, de sous-équipement, de sous-industrialisation sans commune mesure avec celui auquel il a condamné aussi d'autres régions françaises. Ces revendications sociales ne sauraient faire négliger à aucun moment la lutte contre toutes les formes d'oppression nationale. Il faut exiger le bilinguisme dans l'administration et à l'école, l'institution d'une véritable Université et d'une chaîne corse de télévision. La lutte pour l'autonomie administrative, pour une assemblée élue disposant de son exécutif, aujourd'hui présentée par tous les partis comme la définition supérieure de « l'émancipation de la Corse », sera l'occasion d'une bataille essentielle contre l'Etat fort, bataille au cours de laquelle les illusions sur la nature de classe de cet Etat pourront être dissipées.

Le mouvement ouvrier révolutionnaire doit engager dès aujourd'hui un combat résolu pour la satisfaction de cet ensemble de revendications politiques et sociales. Ce combat sera la démonstration pratique du caractère émancipateur que seul le socialisme peut garantir au peuple corse. Celui-ci, dans le respect des droits qu'il aura acquis, pourra alors décider de les épanouir dans le cadre d'une France socialiste fédérative.

Montpellier, le 1^{er} octobre 1975